



Quoi de BAUD ce mois-ci ?

Juin 2011

BULLETIN N°38

Publication, mise en page et impression :
Commission Communication

Le mot du maire

La commune met en place son plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Conformément à la loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les communes ont l'obligation d'établir le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (P.A.V.E.).

Cette politique de l'accessibilité vise plusieurs objectifs :

- Adapter progressivement le cadre de vie de l'ensemble de la population y compris aux personnes handicapées ou à mobilité réduite afin notamment de leur permettre de participer pleinement à la vie sociale, éducative, culturelle et professionnelle et de lutter contre l'exclusion, l'isolement et la marginalisation.

- S'assurer que la chaîne de déplacements (c'est-à-dire le cadre bâti existant, la voirie, les espaces publics, les transports) est accessible dans toute sa continuité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

- Favoriser la mobilité, notamment à l'usage de la marche des personnes âgées et des modes de déplacements actifs, pour des raisons de santé publique et de maintien de l'autonomie.

Un groupe de pilotage, composé du cabinet d'études G2C, de représentants de la commune (élus, responsables des services techniques et de la police municipale), de personnes handicapées, de représentants d'associations diverses (commerçants, retraités, etc...) et d'usagers dont plusieurs personnes à mobilité réduite ou mal voyantes, ont réalisé, après 3 réunions de travail, un état des lieux de la voirie et des espaces publics au regard de la réglementation accessibilité sur 3 parcours principaux : commerces et équipements administratifs, équipements sportifs et de loisirs, écoles ainsi que les arrêts de bus. Ce diagnostic a ensuite été complété par des propositions d'amélioration de l'accessibilité en les classant en 3 types d'interventions : légère, moyenne et lourde.

Quelques exemples :

- Interventions légères : réduire la végétation, réserver des places de stationnement, enlever ce qui encombre les trottoirs.

- Interventions moyennes : aménager des traversées piétonnes, établir une signalisation normalisée.

- Interventions lourdes : élargir les trottoirs, changer l'implantation du mobilier urbain, changer les revêtements.

Le conseil municipal va s'attacher maintenant à réaliser une programmation pluriannuelle de travaux et sollicitera encore l'aide d'une commission communale d'accessibilité qui devra réglementairement être créée. Il sera notamment proposé à certains membres du groupe de pilotage, qui a établi le plan de mise en accessibilité d'en faire partie; d'ailleurs certaines personnes ont déjà fait part de leur accord.

Jean-Paul BERTHO

NB: le Plan d'Accessibilité sera consultable sur le site Internet de la commune.

La mairie vous informe

Concours des **Maisons fleuries** : inscriptions à la mairie avant le 11 juin !

Appel à **hébergement** pour les artistes de la fête de la musique le vendredi 24 juin (la nuitée).

Si vous pouvez accueillir des artistes chez vous, merci de contacter la mairie au 02 97 51 02 29.

Fête de la Musique : le centre ville sera dévié à 16h le vendredi 24. Les parkings place le Sciellour et place du marché seront fermés dès 14h. Nous sollicitons toute votre compréhension pour ces désagréments. La déviation prendra fin vers 2h du matin.

Travaux : à la mairie, les peintures sont achevées au 2ème étage. Elles se poursuivent au 1er. Les carriers commencent les sanitaires, l'escalier est posé, le menuisier poursuit sa tâche dans la salle du Conseil, le plaquiste a posé les sous plafonds. Les travaux de 2nd œuvre sont dans les délais.

Salle des sports : la charpente est posée et la toiture est en cours. Elle sera prochainement hors d'eau.

Réfection de la tribune au Scaouët : peinture et maçonnerie.

Plantations du fleurissement estival.

Ré-engazonnement des terrains de foot et sablage.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 24 juin



Sécurité routière

PEDALER : les bonnes raisons :

- Je me déplace plus facilement
- Je circule quelle que soit l'intensité du trafic
- Je dépense moins
- Je garde la forme

Le vélo, c'est pratique, économique, déstressant et écologique.



Rendez-vous

Samedi 4 : **Spectacle et repas dansant** du Karaté Club au Scaouët.

Dimanche 5 : **Troc et Puces** organisé par BALDI MOMES, toute de la journée dans la salle verte du Scaouët.

Vendredi 10 : **Loto** organisé par l'OGEC Ecole Notre Dame de Joie de Saint-Barthélémy au Scaouët.

Samedi 11 : **Gala de patins** au Scaouët.

Vendredi 17 et samedi 18 : **Spectacle théâtral** annuel de La Compagnie des Masques.

Collecte de journaux, revues, annuaires, prospectus... de 15h à 18h et de 9h à 12h sur le parking de l'école Sainte Anne.

Samedi 18 et dimanche 19 : **Camion-Cross** à Kernantec. Samedi: essais libres et chronos le matin, 1ère manche et finales B et A l'après-midi. En soirée, à partir de 20h, après le traditionnel **défilé** dans les rues de la ville, spectacle d'accélération/freinage. Dimanche: Warm up, essais chrono le matin, 2ème et 3ème manches et super finales l'après-midi. Démonstration d'auto-caravanes le dimanche.

Lundi 20 : Assemblée générale de l'**OMS** au Scaouët.

Vendredi 24 : **Rost er Forn** organisé par le Club des Amis, salle du Scaouët

Vendredi 24 : **Fête de la musique** à partir de 18h30 au centre ville.

Samedi 25: **Fête de fin d'année** de l'Ecole Sainte-Anne, à partir de 17h : défilé, grillades, jeux, crêpes...

Cours, Stages & Ateliers

Cours de **Salsa** : mardi 7 de 20h à 21h.

Cours de **Rock** : mardi 7 de 21h à 22h.

Cours de danses **Country** : mardis 14 & 21 de 20h à 21h.

Cours de danses loisirs : **Tango, Paso doble, Valse, Samba, Chachacha** : mardis 14 & 21 de 21h à 22h au Scaouët.

Scrapbooking : samedi 25 de 14h à 17h30 : création d'un mini album, prévoir une dizaine de photos.

Œnologie : vendredi 1er juillet de 20h à 23h. Découverte des rosés & barbecue.

*Inscriptions et renseignements à
l'accueil de la Mairie au 02 97 51 02 29*

Fête de la Musique

Début des festivités à 18h30 !

Une scène musicale : place Le Sciellour

Une 2ème scène musicale : square Delord.

Un espace « chansons » : rue de la mairie.

Un espace « danses » : place du marché/rue St Yves.

Un espace « spectacle de rue » : champ de foire.

Un espace « marché artisanal » : champ de foire.

Et plusieurs espaces « jeux » pour les petits & les grands !

Apéritif musical à partir de 19h dans les bars...

Restaurations diverses : galettes-saucisses, cochon grillé, frites, barbecue brochettes de poissons, grillades, moules-frites, pizzas, etc...

Retrouvez l'intégralité du programme sur notre site Internet. Des flyers seront à votre disposition à la mairie et dans les commerces mi-juin !

Nous vous attendons nombreux !

gratuit

Cinéma "Le Celtic"

Coup de cœur du mois ::

Jeunesse

Accueil Loisirs été 2011 pour les enfants de 3 à 12 ans, ouverture **du 4 juillet au 2 septembre**.

Inscriptions du 7 au 24 juin au service jeunesse et permanence le samedi 18 de 9h30 à 12h.

Sports Loisirs pour les ados de 11 à 16 ans : activités sportives, parcs d'attractions, soirées à thèmes, plage, mini camps, etc..., **du 4 juillet au 12 août**.

Renseignements au 02.97.08.05.30.

Bibliothèque

La Sélection du Mois

Livres Jeunesse : Ti Tambour de Loren Long

Abela de Berlie Doherty

CD Adulte : Ecoute s'il pleut de Mélissmell



BEBE BOUQUINE le 28 juin

EXPO PHOTOS de F. LUCAZEAU
« l'ancien collège M.. Martin » jusqu'au 9 juin.

